



Direction Générale Education,
Egalité des Chances, Vie Citoyenne
Direction Education Jeunesse et Sports

Dossier suivi par : Valérie Corre
yeps@centrevaleloire.fr
DEJS/VC/2022/0163

Orléans, le 13 juin 2022

Objet : Evolution de la plateforme YEP'S – inscription des partenaires

Madame, Monsieur,

La rentrée de septembre sera l'occasion de proposer une nouvelle version de YEP'S, avec comme premier objectif de le rendre plus simple d'usage, plus attractif et donc plus massivement utilisé.

En effet, lancé en avril 2018, le marché avec le prestataire de la plateforme YEP'S arrive à échéance à la fin de cette année scolaire et nous travaillons donc à une nouvelle version avec un nouveau prestataire.

La finalité de YEP'S sera toujours de permettre aux jeunes d'accéder à l'information et à leurs droits, ainsi que de bénéficier des aides directes de la Région (les aides à la culture, au sport et au transport pour tous les jeunes, à la mobilité internationale pour les étudiants et aux équipements professionnels et numériques pour les lycéen.ne.s.).

En tant que partenaires, vous contribuez à rendre cet outil attractif et utile aux jeunes de la Région. Aussi ce courrier nous donne l'occasion de vous renouveler nos plus grands remerciements pour votre action.

La fin du marché avec notre prestataire correspond aussi à la fin de validité de la convention qui nous lie. Aussi, afin que dès le 1^{er} septembre et l'ouverture de la prochaine saison, vous continuiez à apparaître dans la liste des partenaires de YEP'S au sein desquels les jeunes peuvent utiliser leurs avantages, il vous est proposé de procéder à votre inscription à partir d'aujourd'hui.

Pour cela, vous devez vous connecter à l'adresse suivante : <https://cvdl-yeps-prod.zecarte.fr/Partenaires>

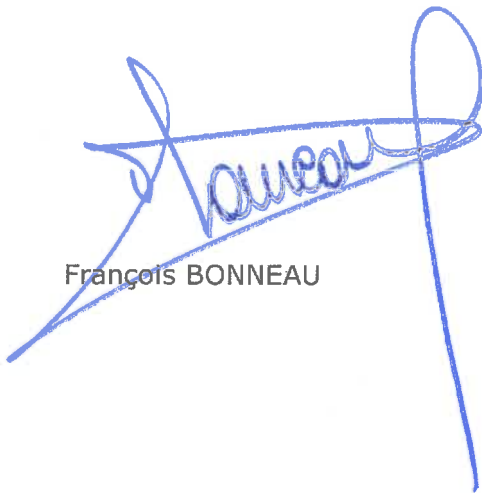
Au préalable, pensez à vous munir du numéro de SIRET, de l'IBAN (format PDF ou JPEG), du logo et d'une photo de votre structure. Vous serez également invités à décrire en quelques lignes votre activité.

Dès que votre inscription sera prise en compte par nos services, vous recevrez des informations afin de vous permettre de préparer dans les meilleures conditions la rentrée.

La concertation lancée dans le cadre des Etats Généraux de la Jeunesse nous permet d'ores et déjà d'identifier l'importance pour les jeunes de l'accès à l'information et à la connaissance de leurs droits et donc du dispositif YEP'S et de son utilisation massive. L'attractivité des propositions culturelles, sportives ou festives étant une des principales conditions de réussite de YEPS, nous comptons sur votre mobilisation à nos côtés.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président du Conseil Régional



François BONNEAU

La Vice-Présidente déléguée
aux Lycées, à l'éducation, à l'apprentissage,
à la jeunesse et à la vie lycéenne



Carole CANETTE